

# Maraîchage : autoconstruction d'outils manuels innovants

Apprendre à réparer, entretenir et fabriquer ses propres outils en production végétale

*Vous voulez diviser par 10 votre temps de désherbage ? Votre dos en a marre des cageots trop lourds et des heures accroupi dans vos cultures ? Venez construire les outils pour y remédier*

**Objectifs :** Apprendre en pratique les techniques de bases de la soudure et du travail des métaux les plus courants. Savoir fabriquer, entretenir et réparer du petit matériel agricole adapté à soi.

**Déroulé :** Les deux jours se dérouleront dans un atelier de serrurier, avec toutes les machines et le matériels à disposition. Nous alternerons approches théoriques/démonstrations avec de grands temps de travaux manuel en atelier.

- Règles de sécurité et conseils d'entretien du matériel
- Techniques abordées : soudure, façonnage, perçage, pliage, cintrage à chaud...
- Proposition d'outils à fabriquer sur place (en fonction des demandes et du temps disponible pour chacun) : - Grelinette, Houe Maraîchère + accessoires, Outil pour repiquer les poireaux, Brouette convertible → pourvoir ces « engins » :

<http://www.cantadear.org/#!photos-autoconstruction-outils-maraichag/c1q2i>

**Si vous avez déjà une idée en tête, un projet d'outil ou une réparation bien spécifique, faites nous en part à l'avance pour que nous puissions voir si cela est possible.**

**Public :** Cette formation s'adresse à toutes les personnes intéressées, maraîchers, arboriculteurs, porteurs de projets en agriculture, jardinier amateurs...

**Coût spéciale pour cette formation :** Le coût des matériaux utilisés lors de la construction des outils sera à la charge des participants (petits prix chez un serrurier)

*Intervenants : Ludovic SERVANS, Ouvrier Spécialisé en métallerie et serrurerie. Didier FLIPO, Maraîcher*

## Informations pratiques

### Dates et lieux :

Le lundi 7 mars et le lundi 14 mars  
**9H - 17H**

Le bourg, Sansac Veinazès (15120)

Apportez un pique-nique à partager

### Coût de la formation :

Prise en charge des coûts pédagogiques par VIVEA pour toute personne cotisant à la MSA ou détenteur d'une attestation de démarche à l'installation. Autres statuts, nous contacter. L'adhésion à l'association (15 euros) est obligatoire pour cette formation.

### Inscriptions et renseignements :

09 61 27 39 06 ou [cantadear@orange.fr](mailto:cantadear@orange.fr)

